

ARABIE SAOUDITE.

Cent prisonniers exécutés en un an. Il est temps de mettre un terme à ces mises à mort

Index AI : MDE 23/16/99

« Les exécutions auxquelles l'Arabie saoudite a procédé mercredi portent à cent le nombre de personnes mises à mort par cet État cette année », a déclaré Amnesty International aujourd'hui.

« Le recours à la peine capitale en Arabie saoudite est en contradiction totale avec la tendance mondiale à l'abolition, a ajouté Amnesty International. L'Arabie saoudite doit prendre des mesures immédiates pour que le meurtre d'État cesse d'être pratiqué de façon systématique dans ce pays. »

L'organisation de défense des droits humains craint que les sentences capitales ne soient bien souvent prononcées à l'issue de procès contraires aux règles d'équité les plus élémentaires.

« L'ensemble de la

procédure est entouré de secret – la plupart des accusés ne se voient pas accorder le droit de se défendre ni une possibilité réelle d'interjeter appel des sentences prononcées à leur rencontre », a souligné Amnesty International.

L'Organisation connaît des cas de prisonniers qui n'ont appris qu'au dernier moment qu'ils allaient être exécutés.

Amnesty International craint que des dizaines d'autres personnes incarcérées dans les geôles saoudiennes ne courent le risque d'une exécution imminente. On peut ainsi citer Edwin Gamab, un ressortissant philippin arrêté en 1994 pour meurtre, crime puni de la peine de mort. Ses proches sont sans nouvelles de lui depuis un an et ignorent tout du

déroulement des poursuites engagées contre lui. Amnesty International a demandé des éclaircissements sur plus de 50 cas, dont celui d'Edwin Gamab, mais n'a pas reçu de réponse.

« La communauté internationale doit agir sans plus attendre pour que le nombre des exécutions recensées en Arabie saoudite cesse d'aller en augmentant », a conclu l'Organisation.

Informations générales

Plus de la moitié des personnes exécutées cette année en Arabie saoudite étaient des étrangers originaires de pays en voie de développement, parmi lesquels 15 Pakistanais, 10 Nigériens (dont trois femmes), neuf Afghans, six Indiens, ainsi que des ressortissants thaïlandais, indonésiens, philippins, syriens, jordaniens, éthiopiens, tchadiens et yéménites. ?

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au 44 171 413 5566 ou consulter notre site web (<http://www.amnesty.org>).